**Sociologie de l'action publique**

**Discipline : Sociologie  
Nom de l’enseignant : Thomas AGUILERA  
Nombre d’heures : 22H - Semestre 2**

**Descriptif :**

Les politiques publiques constituent un élément central de nos sociétés contemporaines. Elles orientent nos comportements quotidiens ; elles régissent les relations entre les citoyens, entre citoyens, élus et administrations, entre des organisations politiques ; elles constituent et régulent les marchés ; elles façonnent les mouvements sociaux.

Longtemps considérées comme des programmes d’action gouvernementaux décidés et mis en œuvre par les Etats, les politiques publiques ont été déconstruites dans le dernier tiers du XXème par les sociologues qui observent trois types de ruptures dans un contexte de crise économique qui a fortement réduit les capacités politiques et financières des Etats dans les années 1970. (1) Les échelles de pouvoir se multiplient : avec les processus de décentralisation, d’européanisation et d’internationalisation, l’Etat n’est plus le seul maître des politiques publiques. (2) Ensuite, des acteurs plus divers et plus nombreux interviennent dans la constitution de problèmes publics et dans la conception des politiques publiques : des acteurs privés, associatifs, semi-publics, les citoyens... Les cibles des politiques publiques ne sont pas passives : des groupes se mobilisent et, par l’action collective ou via des dispositifs de participation plus ou moins formalisés, peuvent influencer les politiques publiques. (3) Enfin, l’idée même de *décision* publique est remise en cause : les politiques publiques sont plus issues de processus chaotiques conflictuels que de grandes décisions présentées comme rationnelles.

Tous ces changements ont poussé les sociologues à ne plus parler simplement des activités de *gouvernement* (faisant référence à l’ensemble des activités de prise et d’imposition de décision, d’arbitrage, d’agrégation d’intérêts et de régulation de conflits de façon verticale) mais aussi de *gouvernance* (processus de coordination d’acteurs divers dans une dimension plus horizontale). Les spécialistes des *politiques publiques* préfèrent dorénavant parler *d’action publique* et adoptent une posture sociologique distincte des approches des juristes et des praticiens. Le cours rend compte de ces changements dans la façon dont les sociétés sont gouvernées et régulées, en concevant l’action publique comme une action collective, multiniveaux et conflictuelle. Le cours présente les auteurs fondamentaux en science politique et en sociologie, mobilise des exemples français, européens et internationaux, sur des secteurs variés de politiques publiques.